



Cabinet de la Ministre de l'Égalité des territoires
et du Logement

Paris, le 14 novembre 2012

**Conférence internationale « Les chemins du développement local :
du territoire rural au pôle de développement et d'innovation »
14 novembre 2012 à Lachaussée**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les élu(e)s,
Mesdames, Messieurs,

Quoique je parle en dernier cet après midi, je ne livrerai pas de conclusion exhaustive à tous vos travaux, auxquels j'ai assisté de bout en bout, et qui ont été d'une grande densité.

Je veux seulement porter témoignage de l'intérêt qu'apporte la Ministre du logement et de l'Égalité des territoires que je représente ici, aux actions que vous menez et aux propositions que vous portez.

A titre personnel, qu'il me soit permis de saluer l'esprit pionnier qui anime depuis bien longtemps quelques uns d'entre vous: ils ont été là comme précurseurs, ils ont maintenu le cap alors que le thème du développement local n'occupait plus provisoirement le devant de la scène, ils sont aujourd'hui présents au rendez vous des enjeux majeurs de notre avenir européen commun.

C'est bien ce qui vous rassemble aujourd'hui : les forts défis du présent et de l'avenir exigent que nous allions à l'essentiel.

Car les chocs cumulés de l'économie, de l'écologie, de la démographie, des modes de vie, les évolutions du monde comme celles de nos territoires, ébranlent en profondeur nos représentations.

Des biens considérés comme immuables, la protection sociale, l'éducation, le logement, évidemment l'emploi, paraissent désormais durablement mis en cause.

L'accès illimité à la mobilité, aux matières premières à bas prix, l'usage sans fin d'informations, ces évidences de la ressource facile sont ébranlées.

Des distinctions très anciennes entre appartenances, entre catégories sociologiques paraissent caduques.

Les frontières antérieures sont moins distinctement perceptibles qu'auparavant.

Sont à l'œuvre des mécanismes puissants dans lesquels on ne distingue pas facilement ce qui relève de l'épuisement et des effets pervers du modèle antérieur, d'une donne nouvelle à l'échelle planétaire, de l'évolution même de nos propres aspirations à vivre et travailler autrement que par le passé.

Ce qui était l'intuition de quelques uns est devenu une conviction largement partagée :

On ne continuera pas sur les mêmes chemins et les mêmes voies que par le passé, il faut inventer des réponses originales.

Une idée fautive par exemple : la richesse serait produite dans les centres, elle se dépenserait ou se dilapiderait dans les périphéries...

Un préjugé : il y aurait de toute éternité des territoires qui tireraient en avant tous les autres, qui seraient des espaces *d'investissement* et les seconds n'étant que des *territoires subventionnés et assistés*...

Tout cela ne fonctionne plus...

A la grammaire caduque de la distinction entre les modernes et les retardataires, il faut substituer la prise en compte des interdépendances.

Il n'y a pas des citoyens de première catégorie et de seconde zone.

Chaque territoire détient une part de l'avenir des autres et l'avenir du système dans son ensemble dépend de la bonne santé de tous.

La thématique de l'Égalité des Territoires n'est ainsi pas le surgen nostalgique de je ne sais quelle tentative pour raboter ou niveler la diversité, la spécificité, la différence.

Son actualité en appelle au contraire à l'égale responsabilité de tous face aux choix de civilisation devant lesquels nous sommes placés.

Elle rappelle que le rôle de la puissance publique est de garantir à tous selon ses atouts et ses handicaps, la possibilité de participer à l'effort commun.

Cette interdépendance, cette égalité nécessaire dans la mise en mouvement des territoires, comment ne pas l'apercevoir dans la longue liste des sujets que vous traitez en permanence au fil de vos rencontres internationales ?

La forte consommation de terres, l'agriculture et l'environnement impactés par des pratiques déraisonnables... La menace sur l'eau, les milieux naturels et agricoles... Les espaces et les espèces en danger.

Les tensions sur les marchés fonciers: la cherté des terrains, la rétention des propriétaires, les conflits d'usages...

L'étalement, la périurbanisation, le mitage du territoire, du paysage, la diffusion pavillonnaire, les maisons insulaires... Le coût des déplacements.

Le développement rural n'est donc pas une préoccupation qui vient quand on s'est occupé de toutes les autres.

La forte valeur ajoutée que les territoires ruraux sont appelés à produire à l'avenir en raison de leurs nouvelles fonctions globales, font de cet objectif une composante majeure et stratégique des politiques publiques à tous les niveaux.

On assiste parfois médusé, à la permanence des anciennes querelles entre les villes et les campagnes, entre la fonction productive de l'agriculture et les autres fonctions des milieux ruraux... Entre l'environnement et l'agriculture.

Au contraire, contre l'érosion des liens qui rassemblent les hommes et les unissent à la nature, où qu'ils habitent, il nous appartient de bâtir une nouvelle alliance des territoires entre eux, un nouveau pacte entre les populations diverses que les composent.

Cette nouvelle alliance et ce nouveau pacte, on les entrevoit dans une nette prise de conscience, pardonnez cette expression, aux deux bouts de la chaîne, dont il est question aujourd'hui dans votre réflexion.

Par le prisme européen et par celui des pratiques innovantes sur les territoires et en particulier des territoires ruraux.

L'Europe d'abord : elle est depuis longtemps le bon niveau pour apercevoir l'essentiel, les tendances lourdes, les convergences et les spécificités, les risques et les opportunités.

Je n'entrerai pas à cet instant dans les enjeux actuels de la négociation en cours qui concernent le niveau du budget communautaire et des ressources propres de l'Union, la part des enveloppes consacrées aux politiques communes.

C'est un exercice traditionnellement tendu et particulièrement en cette période où chacun fait ses comptes et tente de mettre de l'ordre dans ses propres dépenses.

Je dirai seulement à quel point notre Ministère de l'Égalité des Territoires est en phase, pour la définition de ses propres priorités, avec les grands axes de la programmation 2014/2020.

L'insertion de la notion de cohésion territoriale dans le traité, la définition d'un cadre stratégique commun pour les fonds européens, le contrat de partenariat entre UE et États membres pour ces fonds et, pour les zones rurales, la diversification des activités économiques, l'inclusion à l'initiative du parlement du point particulier concernant les relations villes/campagne.

Tout cela ouvre la voie à une relance forte des initiatives de développement local intégré que nous appelons tous de nos vœux.

S'agissant de la PAC et là encore au delà des postures, des jeux d'acteurs et des négociations en cours, je voudrais exprimer la même satisfaction sinon devant tout ce qui transparait de la négociation, du moins devant la prise de conscience des grands enjeux qui nous attendent :

La sécurité alimentaire, les changements climatiques, une économie à bas carbone, le renforcement des écosystèmes dépendants de l'agriculture et de la sylviculture, l'extrême volatilité des marchés.

Les objectifs qui en découlent devraient eux aussi permettre un saut qualitatif dans les actions de développement local et particulièrement celles qui permettent de concrétiser et de diversifier le potentiel d'emploi et le développement des zones rurales, d'agir pour l'inclusion sociale et la réduction de la grande pauvreté.

Alors, vous le savez bien, tout n'est jamais réglé :

- Nous portons tous depuis des années une attention particulière au fait que le développement rural ne soit pas considéré comme une simple catégorie de la PAC.
- Le combat pour que le rôle et le potentiel des territoires ruraux soient reconnus dans tous les fonds n'est jamais définitivement gagné.
- L'appel à poursuivre l'effort de simplification et de lutte contre la bureaucratisation de la démarche à tous les niveaux, qui empêche en particulier la prise en compte des petits projets, ne s'arrêtera jamais non plus.

Il n'en reste pas moins que nous avons là une approche lucide, anticipatrice et cohérente qui donne aux états membres et aux acteurs locaux du grain à moudre dans les prochains mois.

S'agissant des acteurs locaux justement, ils sont le second prisme par lequel s'aperçoit la vitalité des territoires, et s'anticipent la nouvelle alliance et le nouveau pacte républicain entre les territoires.

Malgré le désordre introduit en France par l'incessant ballet des appels à projets,

Malgré le sentiment permanent d'avoir été mis en concurrence les uns avec les autres et je le dis nettement d'avoir été parfois carrément méprisés,

Malgré donc un longue période de mise en retrait de l'État quant à l'animation des innovations territoriales,

Des réussites sont là qui indiquent une forte direction.

La direction, Cécile Duflot a employé des termes clairs dans plusieurs de ses interventions pour la caractériser :

Elle a parlé des **dimensions robuste, résiliente, productive, durable et connectée des territoires en général et des territoires ruraux en particulier.**

Elle en a appelé comme vous au caractère intégré des démarches de développement.

Quand vous agissez sur la performance énergétique des bâtiments d'intérêt patrimonial,

Quand vous agissez pour la production et le maintien sur place de la valeur ajoutée agricole, avec ou sans label,

Quand vous installez des filières forestières avec comme triple dimension la valorisation du bois, le bois énergie, et de nouveaux matériaux écosourcés,

Quand à partir d'une réflexion sur les nouveaux usages des temps vous installez de nouvelles formes de mobilité qui reposent sur la combinaison de plusieurs solutions et non sur une seule,

Quand vous mettez en œuvre la rénovation du bâti avec en point de mire l'objectif de villages densifiés qui préserve la structure villageoise et la recherche de formes d'habitat plus économes en espace,

C'est dans cette même direction que vous allez.

Quand vous constituez des pôles d'innovation qui produisent sur vos territoires des espaces de recherche avancés en matière d'environnement, d'alimentation et d'énergie,

Quand vous mobilisez l'intergénérationnel pour répondre au vieillissement et la culture pour rendre vivant le lien social...

Vous mettez en mouvement ce qu'il y a au fond de plus fondamental dans la démarche, à savoir l'intelligence, une vision ouverte et prospective des interdépendances dont je parlais, l'attention surtout que les hommes et les femmes de ce pays doivent s'apporter les uns aux autres dans les moments compliqués que nous vivons.

Reste une question, et j'en finirai par là, quelles sont dans ce contexte nouveau, la place et le rôle de l'État national dans le dispositif ?

Nous entrons, chacun l'aura bien compris dans un nouveau cycle de l'égalité des territoires.

- La première étape, celle des glorieux ancêtres, s'est appuyée avant tout sur les politiques de réseaux et de grands équipements, la péréquation par la fiscalité et les transferts sociaux.
- La seconde étape s'est appuyée sur le développement de la culture de projets, la prospective territoriale, la coopération intercommunale, un premier rééquilibrage des compétences.

- **L'étape dans laquelle nous sommes entrés, doit s'efforcer à la fois de préserver les équilibres acquis par les grandes politiques antérieures, de travailler à la réduction des nouvelles inégalités intra-territoriales, de mobiliser enfin sur un pied d'égalité tous les territoires dans l'effort de redressement productif.**

Trois axes pour cette politique nouvelle d'égalité des territoires :

- Mettre en cohérence les politiques qui vont des territoires vers l'Europe et de l'Europe vers les territoires en commençant par nos propres politiques... Et en commençant d'ailleurs par les politiques d'accès au service public. La connexion numérique et la circulation des flux d'intelligence et d'information, à partir d'une analyse fine des usages, sont une condition de l'égalité dans le développement.
- Équilibrer réparation et anticipation : les outils classiques d'aménagement du territoire, ont dérivé ces dernières années vers la gestion d'urgence des bassins ou des zones d'emploi menacés.

Il convient de se repositionner sur la reconversion et les filières d'avenir. Le gouvernement entend bien qu'une forte dimension de la politique de la BPI soit orientée dans cette direction mais aussi la carte des politiques éducatives, de formation et de recherche.

Nous devons absolument relancer la politique des grappes d'entreprises et d'innovations et pas seulement celle des pôles de compétitivité de taille mondiale.

– Enfin gouverner mieux et au plus près des populations : un des aspects de cette meilleure gouvernance est, du point de vue de l'État, un effort de réflexion sur ses métiers de l'avenir dans les territoires. Une attention soutenue aussi à l'organisation de son ingénierie publique sur les territoires correspondant à des priorités ou à des enjeux très forts stratégiquement, par exemple les territoires ruraux.

Nous avons par rapport à ces trois axes, des rendez-vous majeurs.

- L'achèvement de la négociation européenne,
- Une nouvelle génération de contrats territoriaux, avec le fait que cette fois les calendriers 2014/2020 vont coïncider,
- La phase trois de la décentralisation dont un élu suggérait d'ailleurs qu'on la nommât plutôt « acte 1 de la territorialisation », ce qui me paraît être de bon aloi.

Chacun comprend que le paysage du prochain quart de siècle est en train de se dessiner :

Le Haut Conseil des Territoires qui définira les priorités de la gouvernance qu'on appellerait en d'autres lieux, « multi-niveaux ».

Des transferts de compétence assurant certes à la région un rôle élargi de chef de file mais permettant à l'ensemble des collectivités d'affirmer leur place, les départements par exemple en matière de cohésion sociale, les intercommunalités en matière d'urbanisme, les parcs régionaux, les pays...

Une contractualisation différenciée entre l'État et les territoires, fondée sur des diagnostics partagés et des priorités négociées, établies notamment par la tenue des conférences d'exécutifs locaux.

Ainsi, ce n'est pas un moins d'État qui résultera de ce processus...

Mais un État meilleur garant des objectifs et des équilibres de la nation, actif dans la relation entre les territoires et notamment dans une relation d'égalité entre les villes et les campagnes.

Politiquement, la ministre de l'égalité des territoires accordera une vigilance particulière à la place des territoires et des acteurs ruraux dans toutes les politiques publiques.

En commençant par celle qu'elle pilote directement, en matière d'habitat et de logement :

Il y a bien sûr le périurbain, mais aussi le logement social et le maintien de la qualité du bâti en centre bourg, la poursuite des expérimentations sur les services publics et l'accès au soin et la généralisation de leurs conclusions, une application intelligente des normes aux zones spécifiques par exemple la montagne, une clarification de la hiérarchie des textes réglementaires dont la complexité est aujourd'hui une source d'affaiblissement du droit.

Cécile Duflot a l'habitude de dire qu'elle n'est pas la super-ministre de tout mais quelle a la responsabilité de faire passer toutes les politiques publiques au double filtre du développement durable et de l'égalité des territoires.

Soyez certains que le développement rural intégré est au cœur de ces deux critères.

C'est d'ailleurs en ce sens qu'elle m'a confié la charge d'animer dans son cabinet l'avancée vers la création d'un Commissariat Général à l'Égalité des territoires, vous pouvez être certains que nous tiendrons le plus grand compte de vos préoccupations dans cette mise en place.

Mesdames, messieurs,

Il arrive parfois hélas qu'on ne soit pas plus intelligent à la sortie d'une réunion que lorsqu'on y est entré.

Je n'ai pas ce sentiment au terme de cette journée de travail.

Vous ne limitez jamais l'exposé de vos pratiques au simple exercice de récit et vous essayez systématiquement de monter en réflexion globale.

Vous vous interdisez en même temps de passer à la généralité sans prendre appui sur la confrontation de plusieurs expériences, tant il est vrai qu'une seule ne suffit pas à illustrer tout un propos.

Merci de m'avoir invité et d'avoir pris bonne note de la feuille de route du Ministère de l'Égalité des territoires, sur ces sujets, telle qu'elle a été définie par le Président de la République et le Premier Ministre.

La Ministre et son cabinet seront heureux de poursuivre avec vous ces passionnantes confrontations.